

MAREIL-LE-GUYON

CEREMONIE DES VOEUX VENDREDI 25 JANVIER 2019

Chers Toutes, Chers Tous,

C'est un réel plaisir de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux.



Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président du Sénat, saluer votre présence à Mareil-le-Guyon. L'occasion m'est donc donnée ce soir de vous formuler de vive voix mes sincères remerciements dans le soutien que vous nous avez apporté dans le règlement de notre affaire d'urbanisme à Cheval Mort. Votre implication dans ce dossier a montré votre engagement vis-à-vis de notre village.

Je salue également la présence de Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet qui connaît bien Mareil-le-Guyon pour la raison que je viens d'évoquer.

L'actualité de ces dernières semaines nous rappelle qu'il faut affirmer les valeurs de notre République, c'est dans ces moments difficiles que la démocratie nous protégera de la rancœur et de l'inimitié. Je tiens à remercier, les Forces de l'ordre et de Sécurité, police, gendarmerie, militaires et pompiers durement mis à contribution depuis plusieurs semaines face aux actes de violence répétés et inqualifiables.

C'est dans l'échange, l'écoute et le respect des uns et des autres que les solutions peuvent être trouvées.

La Présidence de la République nous propose un « Grand Débat national », mes adjoints et moi-même avons pris la décision de mettre en mairie un registre à votre disposition afin que vous puissiez consigner vos propositions dans cette démarche de « Démocratie Participative ».
Ce registre sera ensuite adressé à la Préfecture.

Revenons à Mareil-le-Guyon, notre village.

Un chiffre à citer au 01 janvier 2019, nous sommes 383 Mareilloises / Mareillois et 301 électeurs.

Durant cette année, dix familles se sont installées. Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons durant le cocktail à échanger avec les élus, les responsables d'associations et vous tous ici présents.

Que s'est-il passé en 2018 ? Quels sont les sujets, travaux, aménagements que nous avons effectués ou lancés ? Que ferons-nous en 2019, dernière année de ce mandat ?

2018, la sortie « du tunnel », je fais référence aux contentieux sur les affaires d'urbanisme à « Cheval Mort ». Les ordonnances de clôture ont été notifiées aux parties fin avril, ces dossiers sont clos.

Nous avons été fortement secoués mais repartons du bon pied !

1) Les travaux et aménagements : une page écrite sur un cahier ou beaucoup d'autres restent à remplir.

Compte tenu de nos finances et comme nous l'avions énoncé, nous n'avons entrepris les rénovations et travaux que lorsque nous pouvions prétendre à des subventions, je donnerais pour exemple :

- Le **programme départemental de voirie** : le renforcement de la rue des Sources et de la route de la Garenne avec l'aide du Conseil départemental. En 2019, la rénovation complète de la rue de la Mairie et d'une partie de la

rue de l'Hirondelle. A ce sujet, un nouveau plan de circulation va être mis en place, vous serez conviés prochainement à une réunion de présentation.

- Le **fonds de concours** de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines a permis le remplacement de la chaudière à la maison du village et l'extension du système de chauffage de l'église.
- Le **fonds de secours d'urgence** du Conseil départemental nous a aidés à la sauvegarde de la toiture sud de l'église.
- Le **contrat rural** dont le plafond des dépenses est de 370 000€ HT subventionnable à hauteur de 70% réparti entre la Région et le Conseil départemental. Ce contrat est lancé, le plan de financement a reçu un avis favorable de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Il sera consacré au ravalement de la mairie et des deux dépendances, à la reprise de maçonnerie de la façade nord de l'église ainsi qu'à la rénovation des logements au-dessus de l'école.

La Communauté de Communes Cœur d'Yvelines apportera également son soutien financier à hauteur de 10% du montant HT qui viendront s'ajouter aux 70% que j'évoquais à l'instant. Les opérations du contrat rural seront donc subventionnées à 80%, maximum autorisé par la loi.

Ce travail de recherche de subventions est une nécessité. En effet, les diverses demandes de subventions recouvrent en 2018, 91 000€ pour un montant TTC de travaux réalisés de 141 000€ soit 64%.

2) les axes routiers

La **RD191** continue de poser problème. Le Conseil départemental propose une aide exceptionnelle pour la réalisation d'opérations de sécurité sur les routes départementales en agglomération. Nous mènerons avec l'agence Ingenier'y une pré-étude d'intention de demande d'éligibilité à ce programme.

L'ensemble des opérations de voirie et de restauration du patrimoine sont menées avec l'aide précieuse de l'Agence départementale Ingenier'y qui nous assiste dans les aspects techniques et juridiques. Nos remerciements à nos interlocuteurs.

En 2018 nous avons adhéré à la **Fondation du Patrimoine** qui organisera courant 2019 les premières souscriptions, mais il nous faudra rédiger des documents publicitaires et les faire parvenir aux particuliers et entreprises afin

de les convaincre de nous verser « 2 ou 3 sous », comme une collègue maire le disait si bien il y a quelques jours. Pour cela et si cette mission vous intéresse nous recrutonsfaites-vous connaître !

3) Les finances locales et gouvernance

Nous sommes confrontés à des travaux lourds et consommateurs de ressources financières. Comme annoncé lors de la réunion publique de présentation du budget en juin dernier, nous avons recours à un emprunt. Alors autant le dire, il ne faut pas attendre de baisse des taux d'imposition locaux.

D'ailleurs, serait-il raisonnable de modifier quelque taux que ce soit dans l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons.

- baisse de la DGF
- augmentation prélèvement FPIC (prélèvement des communes « riches » vers les communes « pauvres »). Pour information, le solde en 2018 DGF-PFIC est de 4 100€. **Ainsi le total des « pertes » cumulées depuis 2012 est de 228 000€, soit une année de notre produit fiscal, ce qui correspond d'ailleurs au montant de l'emprunt souscrit.**
- et bientôt, la suppression de la taxe d'habitation.

Avis aux mathématiciens : l'équation devient insoluble !

On demande de plus en plus aux communes sans compensation financière de l'Etat : PACS, dématérialisation des bordereaux financiers, transmission numérique des actes, signature électronique, PAS, et en 2019 le RGDPD, le REU, des mots barbares, chronophages et dispendieux.

On demande beaucoup au maire, aux élus et au personnel communal, je ferai un bref aparté.

C'est au Maire qu'il revient de gérer les finances de la commune au plus juste, de rendre compte à l'euro près des dépenses publiques car l'effort fiscal qui est demandé, l'exige. Les élus doivent s'occuper du budget, de voirie, de transport, de l'école, de social, des systèmes d'information, de l'informatique,.. de tous les tracas administratifs et il y en a !! Être maire, être élus, ce n'est pas seulement s'occuper de tout ce que je viens de citer, c'est d'abord se soucier du bien des administrés, être au plus près d'eux sur le terrain, à leur écoute.

Faut-il rappeler que les élus sont des Femmes et des Hommes qui s'engagent pour le bien de tous, et qu'elles et qu'ils ont droit à un minimum de

considération. Certaines personnes ont tendance à l'oublier. On peut ne pas être d'accord mais l'on vient s'expliquer.

Je suis choqué par certaines exigences. Mon équipe et moi-même prenons soin de préserver le « vivre ensemble » et la justice sociale qui sont de mettre l'intérêt collectif en avant, en opposition à l'intérêt particulier ou de quelques-uns. Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de se faire des amis, mais c'est le seul que j'ai trouvé pour garantir à chacun d'entre vous un traitement égalitaire.

4) Les transports scolaires, nous le savons, tout n'est pas simple dans notre monde rural, néanmoins nous essayons de trouver des solutions.

- à notre demande, les circuits de transports scolaires vers le collège Ravel ont été rediscutés et revus,
- installation d'un abribus à l'arrêt « *la place* » avec l'aide au financement du Conseil départemental,
- sécurisation des élèves au carrefour Cheval Mort avec la mise en place de la traversée de la RD191 par bus.

Les transporteurs, le Siterr et Ile-de-France mobilités ont été attentifs à nos différentes requêtes et nous les en remercions publiquement.

Il n'en reste pas moins vrai, M. le Conseiller départemental, que nous voulons engager une réflexion globale sur le réaménagement du secteur RD191/RD13. Cheval Mort n'est vraiment pas représentatif de l'image de notre magnifique Département des Yvelines et non moins magnifique village. Mais il se dit que les choses commencent à frémir.....

5) La sécurité

- Vous avez aperçu aux différentes entrées de notre village, mais aussi aux abords des villages voisins, des panneaux « Participation **Citoyenne** ». Il s'agit d'un partenariat gendarmerie/citoyen. Une réunion publique avec la gendarmerie sera organisée prochainement. En appelant le 17, vous aidez la gendarmerie à nous protéger.
- Notre **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a été arrêté le 30 juillet. Un PCS est déclenché par le Préfet ou le Maire en présence d'incident majeur.

- Nous avons installé un **défiibrillateur** dans les locaux de la Maison du Village grâce à un don du Crédit Agricole Ile-de-France.
-

6) L'environnement

La majorité d'entre vous a pris conscience de la nécessité d'entretenir le tour de son habitation, été comme hiver. Nous souhaitons vivement que cet état d'esprit se généralise.

Nous rappelons que les documents du Plan Local d'Urbanisme (PLU), notamment le règlement, sont consultables sur le site de la commune. Ne pas hésiter à prendre rendez-vous pour toute question ou précision souhaitée.

Puis il y a les difficultés qui ne trouvent pas solution sans prise de conscience collective (ici lorsque je parle de collectif je ne m'adresse pas qu'aux Mareillois mais au grand collectif : état, région, département ...), je veux parler des dépôts sauvages, des installations illicites des gens du voyage ou des trop nombreux détritrus jetés par les automobilistes.

7) La Montée en débit tant attendue,

- est enfin arrivée pour le bourg.
- les résidents de *Cheval mort* doivent patienter jusqu'à fin mars pour bénéficier du même service.

8) La communication,

- La « **feuille jaune** » distribuée au début de chaque mois. Elle mentionne les informations municipales et manifestations.
- Notre **bulletin** « Le Petit Mareillois », vous venez de trouver le N°7 dans vos boîtes aux lettres. Je précise que, hormis les impressions, ces bulletins sont entièrement réalisés par l'équipe municipale, celle-ci n'a en son sein ni journaliste, ni photographe, ni rédacteur... nous recrutons ! Et notez au passage qu'en agissant ainsi, c'est environ 4 000€ par an d'économies pour la commune.

Le **site** www.mareil-le-guyon, vous y retrouvez toutes les informations utiles sur la vie de la commune.

9) *La vie à Mareil-le-Guyon, un village qui bouge !*

- des manifestations récréatives, festives et culturelles quasi mensuelles
- 10 « ateliers de Mareil »
- 1 réunion publique de présentation du budget 2018
- 25 après-midis jeux / goûter animés par les membres du CCAS
- 9 activités culturelles et sportives hebdomadaires qui se tiennent dans ces locaux. Deux nouvelles sections ont vu le jour au sein de notre association VMLG, peinture et DIY.
- La célébration de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, célébration à laquelle ont participé de nombreux jeunes.
- Et enfin le repas communal de fin d'année au Moulin de Fourges (27).

Les 07 et 08 septembre nous accueillerons le **66^{ème} festival de la Terre** organisé par les *Jeunes Agriculteurs Ile-de-France Ouest*, événement de portée régionale.

Le but est de proposer au grand public une vitrine juste de l'agriculture francilienne et toute la diversité qu'elle propose. De nombreuses animations sont prévues. Les 7 000 visiteurs attendus auront la possibilité de se restaurer, de trouver des produits du terroir, de rencontrer des producteurs et de découvrir un peu mieux l'agriculture.

10) *Enfin de vifs remerciements pour leur engagement,*

- à l'association **Vivre à Mareil-Le-Guyon (VMLG)**, aux membres du **CCAS**, **la bibliothécaire**, **le gestionnaire** du site internet, et vous tous qui prenez une part active dans la vie du village.
- aux Mareillois(es), acteurs des « **Ateliers de Mareil** ». La commune a ainsi économisé une somme estimée à 30 000€. Notre reconnaissance à l'animateur principal pour le temps consacré à des travaux tels que la réfection du local gaz de l'église ou la rénovation complète d'une salle au premier étage de cette maison du village, Bel exemple d'engagement citoyen. N'hésitez plus, venez les rejoindre !
- aux **enseignants et l'ensemble des personnels** des écoles maternelles de Mareil-le-Guyon et élémentaires de Bazoches-sur-Guyonne et du Tremblay-sur-Mauldre.

- aux maires, élus et personnels qui accueillent nos enfants dans différentes structures voisines: Maison Assistantes Maternelles au Tremblay-sur-Mauldre, centre de loisirs à Saint-Rémy-l'Honoré, centre aéré d'été à Montfort-l'Amaury,
- aux personnels du **Centre d'Incendie et de Secours de Méré**, qui a géré 25 interventions sur notre commune,
- aux personnels de la **Gendarmerie** qui discrètement veille à notre sécurité,
- aux personnels des **entreprises** qui interviennent à l'entretien de notre cadre de vie ou à la restauration du patrimoine du village,
- à notre **secrétaire et au personnel** de mairie,
- à **l'équipe municipale**, pour votre disponibilité et votre confiance,

Avant d'en terminer, je souhaitais vous faire part d'une réflexion personnelle. Qui connaît le fonctionnement d'une **meute de loup** ?

Savez-vous que, dans une meute de loups, les trois premiers ne sont pas les loups dominants mais les plus vieux ou les malades.

L'ensemble de la meute avance au rythme des faibles, sous la protection des plus forts et avec la direction donnée par un leader qui veille à la bonne coordination de la meute.

La meute est un ensemble s'unissant pour la protection de chaque membre !

CE FONCTIONNEMENT N'EST-IL PAS UN EXEMPLE ?

Ne devrions-nous pas nous en inspirer ? A méditer !

Des contraintes, un challenge complexe mais passionnant, seuls l'action, la détermination, le dialogue, permettent d'avancer. C'est une mission chronophage mais une grande satisfaction :

ETRE au service de l'intérêt général et de l'avenir de la commune.

Pensons à ceux qui hélas nous ont quittés, souhaitons du courage aux personnes dans la peine, la solitude ou la souffrance.

L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous, une **belle et heureuse année et surtout restons optimiste !**

BONNE ANNEE 2019 ET VIVE MAREIL-LE-GUYON